

AVERTISSEMENT AU PUBLIC

Le dossier de modification n°4 du PLU a été adressé pour avis aux Personnes Publiques Associées en amont de l'enquête publique.

Suite à cette consultation, des avis ont donc été émis et font partie intégrante du dossier de modification n°4.

Il est donc important que le public en prenne connaissance lors de la consultation du dossier d'enquête publique.

Christian GAUTHIER,
Le Maire.


